

VU le décret n° 87-155 du 5 mars 1987 modifié relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaire et notamment l'article 16

VU l'arrêté rectoral du 24 novembre 2008 portant composition du conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Montpellier

ARRETE

ARTICLE 1 : L'arrêté rectoral du 24 novembre 2008 susvisé est annulé et remplacé par :
Sous la Présidence du Recteur, Chancelier des Universités, et du Vice-Président étudiant, le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Montpellier est composé comme suit :

Membres titulaires

Membres suppléants

Représentants de l'Etat :

Monsieur Jean-Christophe BOURSIN,
Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Madame Marylène COTTANCIN

Monsieur Michel MAINDRAULT,
Responsable du Service Habitat Ville

Monsieur Marc DROSS

Monsieur Jean-Pierre RIGAUX,
Directeur Régional de l'Action Sanitaire et Sociale

Madame Isabelle RIGAUD

Monsieur Gérard BESSIERE,
Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports

Madame Eva BECCARIA

Madame Coline ERLIHMAN,
Déléguée Régionale aux droits des femmes et à l'égalité

Monsieur Didier DESCHAMPS,
Directeur Régional des Affaires Culturelles

Madame Marie-Pierre GUDIN DE VALLERIN

Représentants élus des étudiants :

Mademoiselle Diane IMBERT

Monsieur Olivier RIO

Monsieur Lucas JOURDAIN

Mademoiselle Sarah AOUDIA

Monsieur Damien JOUVE

Mademoiselle Marine FAUGERON

Monsieur Jasmin PHILIPPE

Mademoiselle Sophie BIETRIX

Monsieur Samuel LAFONT

Mademoiselle Louise ARDON

Mademoiselle Cécile FOURNIER

Mademoiselle Catherine ABERDAM

Monsieur Julien JALAIN

Monsieur Ludovic DOLEZ

Représentants des personnels :

Personnels ouvriers

Monsieur Michel GUIN (CGT)
Monsieur Bernard PERRERA (UNATOS/FSU)

Monsieur Daniel ROBIRA (CGT)
Monsieur René GAESTEL (UNATOS/FSU)

Personnels administratifs

Madame Laurence MAILLE (A et I - UNSA)

Madame Sylvie CHAZEL (A et I-UNSA)

Présidents d'Université ou Directeurs d'établissements :

Monsieur Philippe AUGE,
Président de l'Université Montpellier I

Madame Danièle HERIN
Présidente de l'Université Montpellier II

Monsieur Jean BENKHELIL,
Président de l'Université de Perpignan

Monsieur Jacques MARIGNAN,
Président de l'Université de Nîmes

Personnalités choisies :

Monsieur Jean-Baptiste ROUSSOULY, Responsable Académique M.E.P.
Monsieur Laurent POURROT, Responsable Académique L.M.D.E.
Monsieur Jean-Paul FERNANDEZ, Directeur du Pôle Universitaire Européen
Monsieur Bernard GOEMINNE, Directeur de Cabinet, Rectorat de Montpellier

Représentants de la Région :

Monsieur Max LEVITA
Conseiller Régional Languedoc-Roussillon

Madame Eliane BAUDUIN
Conseillère Régionale Languedoc-Roussillon

Représentants des communautés d'agglomérations :

Monsieur Franck PROUST
Adjoint au Maire de Nîmes
Conseiller communautaire Nîmes Métropole

Monsieur Michel BAZIN
Conseiller municipal de la ville de Nîmes
Membre du bureau communautaire Nîmes Métropole

Monsieur François CALVET
Membre du bureau Perpignan Méditerranée
Communauté d'agglomération

Madame Christine MAUDET
Membre du bureau Perpignan Méditerranée
Communauté d'agglomération

Monsieur Michaël DELAFOSSE
Adjoint au Maire de Montpellier
Conseiller auprès de Montpellier Agglomération

Monsieur Frédéric TSITSONIS
Adjoint au Maire de Montpellier
Conseiller auprès de Montpellier Agglomération

Monsieur Guy COMBES
Délégué de la communauté d'Agglomération Béziers
Méditerranée et Maire de Valras-Plage

Monsieur Philippe ROUGEOT
Délégué de la communauté d'Agglomération Béziers
Méditerranée et Maire de Boujan sur Libron

ARTICLE 2 : Le Directeur du Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires de Montpellier est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montpellier, le 15 avril 2009


Christian PHILIP